



RAPPORT ANNUEL 2005-2006



Le 13 juin 2006
Notre-Dame-de-Stanbridge

TABLE DES MATIÈRES

1.	Message du président	1
2.	Message de la directrice générale	2
3.	Plan directeur de l'eau.....	4
3.1	Bilan 2000-2005	
3.2	Plan d'Action 2006-2009	
4.	Projets de la Corporation	6
4.1	Projet marais filtrant Walbridge	
4.2	Projet de la Fête de l'eau	
4.3	Projet de nettoyage et ramassage de plantes aquatiques échouées	
4.4	Projet d'aménagements forestiers des berges de la rivière aux Brochets	
4.5	Projet de stabilisation de la berge au parc de Frelighsburg	
4.6	Projet les Mousquetaires de l'eau claire	
4.7	Demandes de subventions	
5.	Communications	12
5.1	Mémoire sur le Développement durable	
5.2	Mémoire autoroute 35	
5.3	Présentations et kiosques	
5.4	Participation à des activités du milieu	
5.5	Documents d'information	
6.	Partenariats	15
6.1	Rencontres de partenariat	
6.2	Comités	
7.	Activités administratives	17
8.	Plan de travail annuel de la Corporation	18
	Annexe 1 : Plan d'action 2006-2009	19
	Annexe 2 : Recommandations du mémoire sur le Développement durable	25
	Annexe 3 : Recommandation du mémoire sur l'autoroute 35	26
	Annexe 4 : Conseil d'administration	28

1. Message du président

Je suis fier de vous présenter le rapport annuel 2005-2006.

Nous avons accompli cette année des progrès marqués, entre autres dans les domaines de la connaissance du milieu et de l'éducation. Plusieurs projets de stabilisation de berges ont été complétés et d'autres sont en cours. Nous nous dirigeons vers la finalisation du Plan directeur de l'eau en cours d'année.

Le plan d'action rendu public aujourd'hui est particulièrement important. Il est issu du processus amorcé il y a quatre ans par les consultations publiques et reflète les priorités de la communauté de notre bassin versant. L'apport de nos chercheurs nous a permis de cibler davantage ces actions. Ce plan d'action est réaliste, réalisable, et à notre mesure.

Comment allons-nous le mettre en œuvre? Chaque action prioritaire a son «champion», un administrateur de la Corporation et leader de son secteur d'activité, dont le mandat est de porter le dossier afin, justement, de faciliter sa mise en œuvre. La tâche n'est pas simple dans le cadre législatif actuel. La CBVBM n'a qu'un pouvoir de recommandation auprès des décideurs.

Quels sont les défis qui nous attendent?

D'abord, aller chercher tous les appuis et le financement nécessaires à la mise en œuvre des actions identifiées, dans le contexte de restrictions budgétaires que l'on connaît.

Ensuite, il faut atteindre les non convaincus. Beaucoup de citoyens ont modifié leurs habitudes et contribuent à améliorer la qualité de l'eau. La mise aux normes des fosses septiques progresse, mais devra être accélérée et l'implantation d'installations de traitement des eaux usées tarde trop dans certains secteurs. De nombreux agriculteurs, la plupart regroupés en club agro-environnementaux, pratiquent maintenant la conservation des sols et évoluent vers une couverture permanente du sol en zones sensibles aux inondations. Plusieurs autres restent à convaincre. Ces pratiques doivent se généraliser rapidement si nous voulons réduire les excès de phosphore dans des délais raisonnables. D'autres bassins versants ont réussi, notamment à la rivière Maumee, en Ohio, mais il a fallu la participation de tous.

De plus, nous devons nous assurer de l'arrimage entre le PDE (Plan directeur de l'eau) en cours d'élaboration et les SAD (Schéma d'aménagement et de développement) des 3 MRCs couvrant notre territoire. Il faut viser une vision commune et cohérente entre les deux documents afin d'intégrer la gestion de l'eau dans la planification du territoire.

Nous partageons le bassin versant avec nos voisins du Vermont. Nous partageons souvent les mêmes problèmes et les mêmes solutions. Les efforts entrepris au Vermont ont un impact direct sur la qualité de l'eau de la baie Missisquoi. La formation du premier club agro-environnemental au Vermont, inspiré du modèle québécois, découle directement de nos échanges avec eux. Nous pouvons en être fiers.

Pour continuer notre tâche, il faut année après année s'assurer d'un financement de fonctionnement adéquat. Je remercie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de nous octroyer un financement de base. Depuis plusieurs années, celui-ci demeure insuffisant pour accomplir le travail qui nous est demandé. Tous les organismes de bassin versant du Québec sont dans la même situation et nous travaillons au sein du ROBVQ (Regroupement des organisations de bassin versant du Québec) pour améliorer la situation pour l'avenir. Sans le soutien essentiel de nos MRCs que je tiens à remercier ici, la situation serait intenable.

En résumé, un bilan positif dans une année marquée de difficultés financières importantes. J'aimerais en profiter pour remercier tous nos collaborateurs et les membres du Conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement. Un merci tout particulier à Chantal d'Auteuil, directrice générale, et Johanne Bérubé, adjointe à l'administration, qui ont démontré un professionnalisme à toute épreuve dans un environnement incertain. Rien de tout cela ne serait possible sans elles.

Pierre Leduc Président de la CBVBM



2. Message de la directrice générale

L'année 2005-2006 de la CBVBM a été pleine de surprises ! Tout a commencé par une grande mortalité de poissons suspecte et le dépôt d'une multitude de carapaces sur les plages à Venise le 14 juin 2005. Il s'agissait de la bactérie flexibacter qui a attaqué les poissons affaiblis, en particulier les perchaudes et de carapaces de larves de dytique, un insecte d'eau douce. Les grandes chaleurs de juin expliquent ces deux phénomènes. Il n'y a pas eu de pluie pendant l'été sauf le 9 juillet ... la journée de la Fête de l'eau.

Malgré ces faibles précipitations durant l'été, le niveau de l'eau de la baie est demeuré très haut, surtout à cause des fortes pluies et tempêtes dans la partie sud du lac Champlain aux États-Unis. Par ailleurs, malgré les fortes chaleurs du début de l'été, il n'y a pas eu de prolifération de cyanobactéries sous forme d'écumes mais plutôt sous forme de petits pois répartis dans l'eau, sans libération de cyanotoxines. Il n'y a qu'à Philipsburg que malheureusement, il y a eu un avis d'interdiction de baignade à cause des cyanotoxines. Il faut croire que les cyanobactéries à cet endroit sont plus coriaces qu'ailleurs, ce qui n'est pas très bon pour la prise d'eau potable de Bedford !

Curieusement, il y a eu formation de filets de mousse très blanche sur les eaux de la baie pendant le mois d'août, filets qui suivaient la direction des vents provenant des États-Unis. Selon les spécialistes, cette mousse survient lorsqu'il y a dégradation biologique dans l'eau, ce qui forme une pellicule de matière organique à la surface de l'eau, qui gonfle avec le mélange d'oxygène provoqué par le brassage des eaux. Il se pourrait donc que les cyanobactéries se soient dégradées dans l'eau avant même de s'accumuler en grande quantité pour former des écumes le long des rives.

Autre fait intéressant, l'eau étant très haute à la baie, il n'y a pas eu d'invasion par les plantes aquatiques. Ce n'est qu'au mois d'octobre que nous avons pu effectuer du ramassage de plantes aquatiques échouées pour les composter. Les niveaux d'eau du mois d'octobre ont dépassé les records des 25 dernières années. Il y a eu un gel rapide de la baie au mois de décembre, permettant la pêche sur la glace durant les Fêtes. Mais au mois de janvier, tout a fondu et le niveau de l'eau a dépassé encore une fois les niveaux record.

Que nous réserve 2006-2007 ? Cela a bien commencé avec peu de fonte de neige et de pluie au printemps. Mais il y a eu une grave inondation au mois de mai dernier. Le niveau de la baie est encore très haut et on retrouve de nombreux débris sur les rives. Malgré tout, l'eau est d'une belle clarté pour le moment. Aurons-nous des cyanobactéries au mois de juillet et si c'est le cas, formeront-elles des écumes toxiques ? Si le niveau de l'eau demeure assez haut, est-ce qu'il y aura moins de plantes aquatiques ? Reverrons-nous cette curieuse mousse blanche voguant entre les crêtes des vagues ?

Nous sommes confiants que l'année 2006-2007 sera fructueuse en ce qui à trait aux actions prévues dans le plan d'action 2006-2009. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre à notre équipe, composée de Johanne Bérubé, assistante administrative et travailleuse dévouée à la cause, Charles Lussier, coordonnateur de projets, impliqué dans une foule d'activités du milieu ainsi qu'Isabelle Grégoire, mousquetaire de l'eau claire, courageuse animatrice au service de nombreux organismes, sans compter le président, Pierre Leduc, notre envoyé spécial aux États-Unis et nos administrateurs, convaincus et indéfectibles, et enfin la directrice générale, Chantal d'Auteuil, qui espère toujours avoir plus de moyens pour agir!

Acronymes retrouvés dans le rapport annuel

AGA : Assemblée générale annuelle

APELS : Association pour la protection de l'environnement du lac Selby

CARTEL : Centre d'application et de recherches en télédétection de l'Université de Sherbrooke

CBM : Conservation Baie Missisquoi

CNC : Conservation de la nature Canada – Section Québec

COGEBY : Organisme de bassin versant de la rivière Yamaska

COVABAR : Organisme de bassin versant de la rivière Richelieu

CRE Montérégie : Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

CRÉ Montérégie Est : Conférence régionale des élus de la Montérégie est

IRDA : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

LCBP : Lake Champlain Basin Program

LCRC : Lake Champlain Research Consortium

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MDDEP : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

ROBVQ : Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

SITE : Société d'initiatives touristiques et économiques du Lac Champlain

UPA : Union des producteurs agricoles, les trois syndicats de base (des Frontières, des Rivières et de Venise) et la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

UQAM : Université du Québec à Montréal



3. Plan directeur de l'eau

Le Plan directeur de l'eau que la CBVBM doit réaliser comprendra un portrait du bassin versant, un diagnostic des problématiques, les résultats des consultations publiques, un plan d'action et une stratégie de mise en œuvre. Pendant la réalisation du PDE, le plan d'action de la CBVBM adopté en 2000 en partenariat avec le Comité interministériel sur la baie Missisquoi a été appliqué. Le plan d'action 2006-2009 a été adopté par le Conseil d'administration de la Corporation.

3.1 Bilan 2000-2005

La brochure présentant le bilan 2000-2005 du plan d'action concertée de la CBVBM a été publiée grâce à une aide financière du MDDEP. Cette brochure présente la Politique nationale de l'eau, la réduction du phosphore à la source, l'entente Québec-Vermont sur la réduction du phosphore, une carte du bassin versant de la baie Missisquoi et un résumé des actions en fonction des quatre programmes du plan d'action adopté en 2000 : la réduction du phosphore, la connaissance du milieu, la protection et la mise en valeur de la ressource eau et enfin l'information et l'éducation.

Pour le programme de réduction du phosphore, le projet de modélisation du phosphore effectué par l'IRDA avec de nombreux partenaires est complété. Les scénarios proposés permettront d'évaluer la faisabilité des actions prévues pour 2006-2009. Les actions d'assainissement des eaux usées municipales sont presque finalisées. Il reste à mettre en place le programme concernant les installations septiques par les MRC. Le projet pilote d'aménagement des marais filtrant Walbridge est terminé. L'université McGill en partenariat avec Territoire de Conservation Walbridge a accepté de poursuivre le suivi par des échantillonnages et des aménagements en 2005 et 2006. Ce type de petit marais pourrait être utilisé à la ferme, pour réduire le phosphore des eaux de ruissellement de surface avant leur rejet au cours d'eau. Les visites à la ferme du MDDEP en partenariat avec le MAPAQ sont terminées et ont donné de bons résultats. Il ne reste que quelques correctifs à apporter. Pour ce qui est des bandes riveraines et de l'installation d'avaloirs, il s'agit d'actions qui doivent se poursuivre sans relâche. De nombreux travaux ont été réalisés et les projets sont effectués le plus possible en sous-bassin versant ou en section de rivière afin de mobiliser les entrepreneurs agricoles et l'ensemble des riverains. Les résultats sont très encourageants. Le suivi de la construction du pont Alburg-Swanton se poursuit, suite à la recommandation de la Commission mixte internationale de retirer le remblai actuel du pont.

Le programme de connaissance du milieu s'est bien déroulé. Les études écologiques prévues ont été réalisées, entre autre le suivi télémétrique des tortues-molles à épines et l'inventaire des populations de poisson à la baie. De même le suivi des cyanobactéries s'est poursuivi chaque année et un rapport global est prévu sous peu. Le projet d'évaluation de solutions de réduction de phosphore et de cyanobactéries à la baie a démontré que peu de solutions sont facilement applicables à la baie. Il reste à compléter les évaluations pour le ramassage et le compostage des plantes aquatiques échouées et des plantes retirées par faucardage.

Le programme de mise en valeur a permis de poursuivre les efforts de protection des habitats fauniques et des milieux humides, mais il reste encore beaucoup de sensibilisation à effectuer auprès des propriétaires privés. La protection et la restauration des bandes riveraines exigent encore des efforts afin de réduire les apports de phosphore. Plusieurs projets d'accès publics avec interprétation des milieux aquatiques ont vu le jour ou sont planifiés. Les municipalités apprécient de plus en plus ces activités d'éducation. Les activités de nettoyage des rives ont surtout été réalisées autour de la baie Missisquoi. Il faudrait encourager les municipalités du bassin versant à initier des activités semblables pour mieux sensibiliser la population et leur faire découvrir les cours d'eau de leur municipalité. La protection du patrimoine aquatique demeure un sujet important et la Fête de l'eau a permis de sensibiliser de nombreuses personnes à l'importance de protéger le patrimoine naturel de la baie Missisquoi et de son bassin versant.

Le programme d'information et d'éducation a toujours été une priorité pour la CBVBM. Le symposium de recherche sur la baie Missisquoi a permis de regrouper les chercheurs américains et québécois et la baie Missisquoi est devenue leur priorité. Les activités d'information sur la protection des rives et sur l'agriculture durable portent fruits. Ils ont permis de démarrer des projets de végétalisation des rives et même d'initier la formation du premier club d'agriculture durable au Vermont. Un gros merci à Richard Lauzier du MAPAQ et aux agriculteurs du bassin versant de la baie Missisquoi. Trois dépliants ont été produits sur le phosphore, la qualité de l'eau et la santé ainsi que sur la protection des rives et des plaines inondables. Six fiches conseils ont également été produites et concernent différents aspects de la protection des rives. Le programme éducatif pour les écoles primaires a enfin été mis en place, les Mousquetaires de l'eau claire : Tous pour l'eau et l'eau pour tous !

3.2 Plan d'Action 2006-2009

Le nouveau plan d'action a été structuré en fonction des trois orientations retenues pour le Plan directeur de l'eau, qui découlent des consultations publiques qui ont été organisées en 2000 et en 2004 et de la vision du bassin versant élaborée à l'AGA de 2003.

La vision du bassin versant est de : *Retrouver le plus rapidement possible une qualité de l'eau satisfaisante et protéger la ressource « eau » pour les générations futures afin de sécuriser les usages d'eau potable et les activités aquatiques, de protéger la santé publique et la santé des écosystèmes aquatiques, et d'assurer une bonne qualité de vie aux citoyens (résidents, commerçants, agriculteurs, villégiateurs) ainsi qu'aux touristes.*

Les enjeux du bassin versant sont :

- *L'amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des contaminants à la source et en priorité, le phosphore;*
- *La protection des écosystèmes aquatiques et de la santé publique pour l'eau potable, les activités aquatiques et les différents usages de l'eau des entreprises commerciales et agricoles;*
- *La mise en valeur du potentiel récréo-touristique et éducatif relié à l'eau et aux différents types de milieux aquatiques dans le bassin versant.*

Les actions du plan d'action 2006-2009 ont été priorisées lors de trois séances spéciales du conseil d'administration pour chacune des 12 orientations qui avaient déjà été adoptées l'année précédente. Le plan a été révisé par les acteurs des collèges qui le désiraient. Ce plan d'action se retrouve en annexe 1. Il reste à quantifier les actions lorsque c'est possible, à évaluer les coûts et à établir les échéanciers.



4. Projets de la Corporation

4.1 Projet marais filtrant Walbridge

Ce projet pilote de construction de marais filtrants pour la réduction du phosphore a débuté en 2002. Il s'agit d'une structure en dérivation du ruisseau Walbridge sur la propriété de l'organisme Territoire de Conservation Walbridge. A partir de 1885, la famille Walbridge a construit trois barrages qui servaient de force hydraulique pour faire tourner le plancher de la grange ronde à 12 côtés et faire fonctionner la fonderie. Les marais construits en 2002 se composent d'une entrée d'eau contrôlée (débit moyen de 5 L/sec), d'un petit bassin de sédimentation de 75 m², d'un marais sur lit de pierres en zig-zag d'une longueur d'environ 100 m (134 m²) et d'un marais de type étang de 1 025 m² avec une profondeur moyenne de 1,1 m et maximale de 1,8 m. Des plantes aquatiques fournies par A fleur d'eau ont été choisies afin de tester leur croissance et les berges ont été stabilisées. L'Université McGill coordonne ce projet et les échantillonnages ont été effectués par l'IRDA en 2003 et 2004 et par l'Université McGill. Le projet final pour la subvention du Fonds québécois en développement durable a été déposé en avril 2005. Ce projet pilote était prévu pour deux ans mais depuis 2005, l'Université McGill, qui a installé tous les appareillages, poursuit les échantillonnages et apportent les correctifs nécessaires.

Les résultats sont probants pour cette infrastructure de faible superficie qui pourrait être appliquée sur des fossés à la ferme. En 2003, la réduction de la concentration moyenne de phosphore a été de 33 % pour l'ensemble de la structure (du ruisseau jusqu'à la sortie de l'étang). En 2004, cette réduction a été de 40 % et en 2005 de 42 %. Le premier bassin de sédimentation joue un rôle important pour la réduction du phosphore particulaire puisqu'il y a sédimentation des particules au fond. Au début du printemps 2006, il a fallu extraire les sédiments de ce petit bassin et les étendre sur les terres adjacentes parce que l'an dernier, ce bassin a moins bien fonctionné, ne démontrant aucune réduction du phosphore. Il semble donc qu'il y avait relargage du phosphore des sédiments. Pour ce qui est du marais filtrant sur lit de pierres, la réduction de la concentration moyenne de phosphore en 2003 a été de 12 % et de 28 % en 2004. En 2005, il y a eu une légère augmentation de la concentration de phosphore globalement. On note que cette augmentation a eu lieu l'été, alors qu'il y avait une réduction au printemps et à l'automne. L'été 2005 n'a pas été pluvieux, ce qui pourrait indiquer un relargage du phosphore dans ces conditions. Il faut vérifier cette année si cette situation perdure et il faudra peut-être nettoyer cette section prochainement. Pour ce qui est du marais de type étang, il y a eu augmentation de 46 % en 2003 parce qu'à l'automne l'eau du ruisseau a envahi la section de l'étang par le canal de sortie. Il a y eu une réduction de 16 % en 2004 et de 50 % en 2005. Il semble donc que l'étang joue maintenant pleinement son rôle, les plantes aquatiques ayant pris plus de temps à s'installer dans cette section.

Ce projet est toujours aussi captivant à suivre avec le temps, en fonction des conditions climatiques. Les données de l'Université McGill nous permettront de planifier l'entretien de cette infrastructure afin de pouvoir l'appliquer chez les entrepreneurs agricoles qui le désirent.

4.2 Projet de la Fête de l'eau

La Fête de l'eau à l'été 2005 a permis aux organismes du milieu de s'associer à la Coalition Eau Secours pour organiser un événement de grande envergure afin de mettre en valeur le patrimoine naturel de la baie Missisquoi et d'expliquer l'importance d'agir rapidement à la baie Missisquoi et dans son bassin versant pour protéger la qualité de l'eau. Le montage financier impliquait les municipalités riveraines, le MDDEP, et de nombreux commanditaires. Cet événement était associé à la réalisation d'une vidéo par les jeunes de la Maison des jeunes de Bedford sous la supervision d'Yves Langlois.

Une première conférence a été organisée à l'église de Venise-en-Québec, animée par Raoul Duguay, avec André Beauchamp, Jean-Claude Germain, Dr Jean Drouin et Soraya Benitez. Environ 200 personnes y ont assisté et en sont ressortis très motivés. Pour la Fête de l'eau le 9 juillet, il pleuvait malheureusement toute la journée, sans espoir pour le spectacle au quai de Venise. Heureusement les artistes ont bien voulu présenter leur spectacle qui s'est déroulé à l'église avec Raoul Duguay, Richard Séguin, Catherine Durand, Claire Pelletier, Dobacaracol et l'Esprit des vents. Ce spectacle plus intimiste a véritablement impressionné les 550 participants, qui sont ressortis convaincus de l'importance de protéger la ressource eau et la baie Missisquoi.

Environ 10 000 exemplaires du très beau programme contenant des informations sur la baie ont été distribués dans les résidences et plusieurs apparitions des porte-parole et des artistes ont permis d'en faire la promotion. Mais pendant la journée du 9 juillet, plusieurs activités de découverte du milieu autour de la baie ont été annulées à cause de la pluie. La pêche scientifique à la baie Chapman a quand même connu du succès ainsi que les kiosques des huit organismes à la maison des Loisirs : CBM, CBVBM, LCBP, Eau Secours, MDDEP, Zoo de Granby, SITE du lac Champlain et Conservation de la nature.

4.3 Projet de nettoyage et de ramassage de plantes aquatiques échouées

Ce projet a été financé par le MDDEP et par les municipalités riveraines de la baie Missisquoi. Une trentaine de bénévoles ont participé à la journée de nettoyage du 25 septembre 2005 à Philipsburg, Venise-en-Québec et Saint-Georges-de-Clarenceville pour éliminer une quarantaine de sacs verts de déchets, non seulement sur les rives mais également aux abords des milieux humides. Une attention spéciale a été accordée aux gros morceaux en bordure des milieux humides, et les municipalités ont ramassé le tout : de vieux appareils ménagers, des pneus, des pièces de bateau, des débris de construction et de rénovation, des appareils électroniques, des restants de vidanges et de pots de plastiques, des balles de golf ! Une équipe d'étudiants de l'Université McGill est venue prêter main forte dans le cadre des activités de leur comité environnement. Cette activité était organisée en partenariat avec Conservation Baie Missisquoi, la SITE du lac Champlain et Conservation de la Nature – Section Québec.

Lors de la journée nettoyage, des plantes aquatiques échouées ont été ramassées. Le bilan est de 15 m³ à Saint-Georges-de-Clarenceville (baie Chapman), 15 m³ à Venise en Québec (parc de la Pointe Jameson) et 5 m³ à Saint-Armand (secteur Philipsburg). Le total est de 35 mètres cubes ramassés par les bénévoles, lors de cette journée de grands vents. Une rencontre amicale a eu lieu au camping Champlain de M. Florent à Philipsburg. Les bénévoles des trois municipalités se sont retrouvés et ont pu échanger sur leur journée et l'importance de protéger la baie Missisquoi. Ce genre de rencontre permet à des voisins de se fréquenter lors d'une activité bénéfique pour la baie.

Le ramassage s'est poursuivi avec la Pépinière Brisevent (Paul Bourgeois) soit 55 m³ à Venise-en-Québec, et 20 m³ à Philipsburg. Un nouvel appareillage a été testé pour ramasser les plantes aquatiques échouées avec une pelle à panier (André Fleury) aux abords du camping de Philipsburg. Les résultats sont concluants pour les secteurs où cet appareillage pourra se rendre jusqu'au bord de l'eau, ainsi qu'une remorque pour sortir les plantes aquatiques. Une étude a été demandée à Solinov pour analyser le compost effectué les années antérieures et les matériaux de l'année 2005. Il semblerait qu'il y a trop de sable lorsque les plantes sont ramassées à la pelle mécanique ordinaire. Il faudrait alors les tamiser pour donner un bon compost. Les cyanobactéries ne semblent pas causer problème, puisque la toxine à l'air libre disparaît au bout de quelques jours. Cette étude est presque terminée et elle permettra d'évaluer la faisabilité du ramassage et du compostage annuellement à la baie Missisquoi et d'effectuer les demandes de financement nécessaires.

Ce projet s'est terminé par deux soirées de présentation sur l'entretien écologique des pelouses effectuées par un spécialiste, Anthony Daniel, entomologiste de la Coalition pour les Alternatives aux Pesticides. Malgré une importante campagne d'information porte-à-porte des riverains de la baie, seulement deux personnes sont venues à Saint-Armand, mais une trentaine à Saint-Georges-de-Clarenceville. L'automne est probablement moins propice à ce type de conférence que le printemps.

4.4 Projet d'aménagements forestiers des berges de la rivière aux Brochets

Ce projet a été financé par le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et par une contribution financière de la municipalité de Frelighsburg. Le Coordonnateur était Charles Lussier, qui avait coordonné en 2003-2004 le projet de caractérisation des rives avec le professeur Gilbert Prichonnet de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). Pour le secteur agro-forestier de Frelighsburg et Stanbridge East, deux principaux éléments de dégradation de la rivière aux Brochets ont été observés : premièrement, les segments de berges en milieu agricole peu végétalisés (moins de 25 % d'arbres et d'arbustes) offrant peu de stabilité aux berges; deuxièmement, la présence abondante d'arbres nuisibles et de branches brisées (arbres tombés, arbres très inclinés ou déracinés, branches brisées ou amas de branches dans le lit de la rivière) créant des obstacles pour le bon écoulement de l'eau et produisant souvent de l'érosion sur le talus de la berge. Afin de régler les problèmes d'érosion et de dégradations des berges et de mettre en valeur ce secteur très intéressant de la rivière aux Brochets, ce projet a été subdivisé en quatre activités.

Activité 1 : Coupes d'assainissement de la bande riveraine forestière

Pour améliorer l'état des berges en milieu forestier et prévenir la chute de certains arbres en mauvais état, des travaux de coupes ponctuelles d'assainissement et de nettoyage ont été réalisés par la firme FOR ECO Inc. tout en respectant les habitats fauniques existants pour les secteurs d'interventions. Les inventaires biologiques ont permis de déterminer les arbres qui devaient être conservés en tant qu'abri faunique, sur la berge et sur le lit de la rivière. Les travaux ont été effectués à Frelighsburg sur 7,5 km, sur 13 propriétés dont les propriétaires ont signé une convention de participation. Une rencontre préparatoire leur a permis de bien comprendre les objectifs de ce projet de protection de la rivière aux Brochets. La qualité des travaux d'entretien donne l'exemple sur la façon d'intervenir adéquatement en rive afin d'effectuer un entretien minimal des boisés permettant de protéger la flore et la faune. Une journée d'information est prévue cet automne et des cahiers de propriétaires leur seront remis, avec les spécifications d'entretien.

Activité 2 : Plantations d'arbres sur la berge

Afin d'améliorer l'état des bandes riveraines et d'encourager la protection de sa végétation, des plantations d'arbres ont été réalisées par la firme FOR ECO inc. et des bénévoles de la CBVBM sur des sites riverains ouverts et ciblés afin de créer de nouveaux corridors forestiers riverains. Les espèces arborescentes utilisées sont indigènes à la région : érable argenté, frêne rouge, mélèze laricin et pin blanc. Sur une environ 800 mètres de longueur, 2 225 plants d'arbres de 50 à 100 cm de hauteur ont été plantés à une distance de deux ou trois mètres du haut du talus de la berge, chez cinq propriétaires qui se sont engagés à les protéger. Ces plantations permettront de stabiliser à long terme les berges et d'offrir un milieu arborescent pour la faune et le développement de la flore arbustive.

Activité 3 : Inventaires de la biodiversité

La partie aval de la rivière aux Brochets et son embouchure sont bien documentés concernant les inventaires fauniques et floristiques (études sur les poissons du MRNF, Réserve écologique, tortue-molle à épines, etc.). Il existe peu de travaux récents sur les inventaires fauniques réalisés sur le secteur amont de la rivière aux Brochets. Pour cette section, quatre travaux d'inventaires ont été effectués avec des biologistes experts en botanique, herpétologie, ornithologie et ichtyologie. Ces travaux ont permis de dresser un portrait scientifique sommaire de la flore d'intérêt, des amphibiens et des reptiles, des oiseaux et des poissons.

Activité 4 : Aménagement d'un site de mise à l'eau le circuit éco-nautique

L'aménagement d'un site de mise à l'eau a pour but la mise en valeur du milieu riverain diversifié par les activités de canot et kayak. Le parcours de 7 km sur la rivière permet de voir plusieurs milieux forestiers d'intérêt (prucheraies, érablières, aulnaies, saulaies arborescentes). Des anciens méandres et des milieux humides adjacents à la rivière offrent une grande diversité de milieux aquatiques le long de ce parcours. Le site de départ en aval du circuit éco-nautique a été déterminé par les conseillers municipaux de Stanbridge East. Le but de cet aménagement est de diriger les canotiers et les kayakistes vers une seule mise à l'eau plutôt que de laisser les gens s'installer tout le long du chemin Blinn pour mettre à l'eau leurs embarcations. Le site se situe sur l'emprise municipale de l'ancien pont Davitt et sera sécuritaire. Le site officiel d'arrivée est au Bar Old Mill où une descente existe déjà. Une plus grande fréquentation de ce circuit nautique permettra une mise en valeur de la rivière et d'attirer davantage les gens de l'extérieur aux attraits du village de Stanbridge East (musée d'histoire, galerie d'art, etc.). Afin de sensibiliser les usagers de ce parcours, un dépliant, imprimé à 1 500 copies, sera distribué gratuitement dans les points stratégiques de Stanbridge East, Frelighsburg, Dunham, Bedford et Cowansville

4.5 Projet de stabilisation de la berge au parc de Frelighsburg

Ce projet consiste à réaliser un site de démonstration de stabilisation de berge au parc de Frelighsburg, sous la coordination de Charles Lussier. Une subvention au programme Environnement de Shell a été obtenue en 2005, complétée par le financement de la municipalité et des commanditaires. Mais les eaux de la rivière aux Brochets étaient trop hautes l'automne dernier et n'ont pas permis d'effectuer les travaux. Il s'agit d'adoucir la pente avec de la machinerie, d'effectuer un empierrement en pied de berge et ensuite de stabiliser la pente avec une végétalisation. Le certificat d'autorisation du MDDEP a été obtenu et les travaux pourront s'effectuer en juin 2006, le surveillant des travaux étant BMi consultants.

La végétalisation se fera selon la méthode élaborée par un spécialiste, Stéphane Corneau, à l'aide de pieux et de poutres de bois ainsi que de jute de fibre de noix de coco. Les espèces plantées sont indigènes et comprennent 1 400 plants d'arbustes de 30 à 50 cm de hauteur : sureau du Canada, myrique baumier, cornouiller stolonifère, spirée à larges feuilles, chèvrefeuille du Canada, saule pétiolé, viorne à feuilles d'aulne. Ces travaux permettront d'assurer une bonne stabilité à la berge et aux plantations, surtout contre les courants forts et les glaces. Un panneau d'interprétation est prévu ainsi que des visites guidées de ce site de démonstration régional.

4.6 Projet les Mousquetaires de l'eau claire

Le programme éducatif est composé de quatre animations différentes afin d'expliquer aux élèves les différents niveaux d'intervention pour la gestion de l'eau. Les niveaux d'interventions sont divisés en quatre grades soit le grade sur le bassin versant, le grade sur l'écosystème aquatique, le grade sur l'utilisation de l'eau et le grade sur l'assainissement de l'eau. Ces quatre grades sont des étapes initiatiques permettant aux élèves de s'informer, de se responsabiliser et de se porter à la défense de l'eau et des écosystèmes aquatiques, d'où l'analogie avec les quatre mousquetaires : Porthos pour le bassin versant, Aramis pour l'écosystème aquatiques, Athos pour les utilisations de l'eau et d'Artagnan pour l'assainissement des eaux.

Le premier grade a été offert au printemps 2006 grâce à une subvention du LCBP et du Pacte rural Brome-Missisquoi, ainsi que de la participation financières des municipalités et des écoles suivantes : Notre-Dame-de-Stanbridge (Saint-Joseph), Saint-Armand (Notre-Dame-de-Lourdes), Bedford (Mgr Desranleau et Premier Envol) ainsi que Frelighsburg (Saint-François d'Assise). Trente animations ont été réalisées par Isabelle Grégoire pour 420 élèves. Une première animation à l'école pour les trois groupes (1^{er} et 2^e année, 3^e et 4^e année, 5^e et 6^e année) expliquait aux élèves le cycle de l'eau, le réseau hydrographique et le bassin versant, ainsi que l'importance de protéger l'eau lors des différentes activités sur le territoire. Un carnet pédagogique expliquait les différentes notions (le cahier du mousquetaire Porthos) et un document plus élaboré a été remis aux professeurs. Une carte de un (1) mètre par 2 mètres dessinée sur un vinyle a permis aux élèves de travailler directement sur le bassin versant, sur les municipalités et l'écoulement des eaux. Les élèves devaient remplir une mission d'enquête pour trouver une vingtaine d'usages de l'eau et les méthodes pour l'économiser. Les exercices du carnet du mousquetaire Porthos ont été utilisés par les professeurs en classe.

La seconde animation consistait en une expédition au bord de l'eau afin de mieux visualiser les concepts d'écoulement des eaux et de protection des rives. Sur place, les élèves ont pu discuter de leur mission et présenter leur dessin. Il y a eu un concours de dessin pour les 5^e et 6^e années afin de choisir un emblème pour les mousquetaires de l'eau claire. Élise Mercier Coupal de 5^e année de l'école Mgr Desranleau a remporté le prix, une belle bouteille d'eau métallique pour les expéditions en nature. À la fin de la sortie terrain, les élèves recevaient un certificat du grade du bassin versant et les professeurs ainsi que les directeurs ont reçu une attestation de participation.

Il reste à compléter les animations du grade de Porthos dans les sept autres écoles du bassin versant incluant les écoles anglaises. Par la suite, des demandes de financement seront effectuées pour le grade de l'écosystème aquatique (du mousquetaire Aramis) pour l'année prochaine.

4.7 Demandes de subventions

4.7.1 Programme Éco-Action d'Environnement Canada

La demande d'une subvention pour le projet de démonstration de végétalisation des rives au lac Selby et à la baie Missisquoi a été faite le 1^{er} octobre 2005. Le projet avait déjà fait l'objet d'une demande et d'une acceptation mais le financement n'avait pas été obtenu parce que la CBVBM est un organisme subventionné à plus de 80 % par le gouvernement du Québec. Beaucoup de travail a été fait pour l'obtention de ce financement soit la réalisation de plans et devis par Dominique Lapalme, les rencontres des riverains du projet et les demandes de certificats d'autorisation au MDDEP et à la municipalité de Dunham. Mais comme le temps avançait et que les plantations devaient se faire au mois de juin et non pas au mois de septembre, le projet a été reporté. La nouvelle demande effectuée au mois d'octobre 2005 n'a pas été retenue parce que dans le projet, la végétalisation a été considérée comme de l'aménagement horticole non essentiel. Par ailleurs, les bassins de sédimentation des ruisseaux n'avaient pas été inclus dans cette seconde demande puisqu'ils exigeaient un certificat d'autorisation auprès du MDDEP, ce qui implique des coûts. Selon le responsable du programme, il serait primordial d'effectuer une caractérisation des ruisseaux et de réaliser les bassins de sédimentation. Il semble qu'il sera encore difficile pour la CBVBM d'obtenir du financement dans ce programme étant donné notre financement par le MDDEP. Le dossier a donc été confié à l'APEL qui pourrait y donner suite avec son projet de Jardins riverains.

4.7.2 Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II

Une demande de subvention pour le ruisseau Morpions a été effectuée au printemps 2006 et a été obtenue. Les travaux de végétalisation afin de créer un corridor vert en rive et d'améliorer la biodiversité ont déjà débuté, sous la coordination de Charles Lussier, avec l'aide de Stéphane Corneau (spécialiste de stabilisation végétale des rives). Des panneaux d'interprétation sont prévus à Notre-Dame-de-Stanbridge et à Sainte-Sabine. Une dizaine de propriétaires en zone rurale participent, ainsi que des bénévoles. Les biologistes feront également un inventaire de la biodiversité dans ce tributaire très important pour le bassin versant de la rivière aux Brochets.



5. Communications

Le plan de communication de la CBVBM est suivi de façon globale, c'est-à-dire d'intensifier les relations avec les acteurs de l'eau, de favoriser les partenariats et d'informer adéquatement les citoyens du bassin versant. Les activités de communication se font en réponse aux demandes du milieu et en réaction aux dossiers qui sont traités dans le bassin versant.

5.1 Mémoire sur le Développement durable

La Corporation a participé à l'exercice de consultation publique du MDDEP sur le développement durable par la rédaction d'un mémoire et une présentation à Saint-Hyacinthe le 8 avril 2005. Voici la conclusion et les recommandations sont en annexe à titre d'information, puisque la Loi sur le développement durable a été adoptée par le gouvernement.

« Le développement durable est une philosophie de développement social qui devra être intégrée aux différents niveaux décisionnels de notre société et aux modes de gestion des entreprises privées.

Pour parvenir à un consensus sur le développement durable et à son application à court terme, il faut que tous y participent et travaillent véritablement en équipe.

- Û Il faut premièrement un sérieux travail d'équipe pour l'élaboration de la Stratégie de développement durable du Québec et son adoption par le gouvernement.
- Û Ensuite, il faut un important travail d'équipe pour harmoniser les structures administratives du gouvernement et proposer cette philosophie de gestion aux entreprises privées par des mesures incitatives.
- Û Enfin il faut un véritable travail d'équipe au niveau des collectivités locales pour impliquer les communautés dans l'action, réduire les conflits et les divergences d'opinion, afin d'obtenir des résultats concrets et mesurables.

Le gouvernement est dans la bonne voie et la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi l'encourage à poursuivre ses efforts, en démontrant sa volonté politique et en donnant l'exemple. »

5.2 Mémoire sur l'Autoroute 35

La CBVBM a participé aux audiences publiques sur l'autoroute 35 : soirée de présentation du projet par le promoteur le 5 octobre 2005, lettre de demande de consultation publique par CBVBM le 28 octobre; rencontre des requérants le 8 novembre. La directrice a participé aux audiences le 15 novembre à Saint-Jean-sur-Richelieu et le 16 novembre à Saint-Sébastien.

La directrice générale a rédigé un mémoire le 9 décembre 2005 suite aux lectures de la documentation et aux discussions au Conseil exécutif et au Conseil d'administration. Elle l'a présenté le 15 décembre avec une présentation numérique à Saint-Sébastien. Voici l'introduction et les recommandations de réduction des impacts et de proposition d'un tracé alternatif sont à l'annexe 3.

« Le parachèvement de l'autoroute 35 est un projet qui date de plus de 30 ans. Il a été conçu dans les années 60 afin de créer un lien routier rapide et sécuritaire avec les États-Unis (Genivar, p.1) Les expropriations ont déjà été obtenues et les compensations financières versées pour ce projet de près de 38 km. Mais de nouvelles expropriations seront nécessaires en particulier dans la région de la baie Missisquoi. Il aurait été possible d'élargir la route 133, mais un tel projet aurait impliqué de nombreuses expropriations domiciliaires et la traversée de villages, ce qui n'est pas acceptable au point de vue Développement durable de cette très belle région frontalière. De même, la perte de terres agricoles est devenue de plus en plus problématique avec les années, étant donné qu'on ne retrouve que 2 % du territoire du Québec ayant un bon potentiel agricole encore cultivées. »

« Pour un projet de bien commun comme cette autoroute qui permettra de terminer l'autoroute de la Vallée-des-Forts commencée il y a plusieurs années, ainsi que de régler de nombreux problèmes de camionnage et d'accidents, les impacts négatifs sont inévitables. Mais dans tous les cas, il faut veiller à ce qu'ils soient réduits au maximum. »

5.3 Présentations et kiosques

La CBVBM est de plus en plus sollicitée pour les présentations orales. La tenue du kiosque dépend des ressources humaines disponibles à la CBVBM. Les panneaux du kiosque sont prêtés gracieusement par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie.

25 avril 2005 : présentation à 25 étudiants de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe au bureau de la Corporation

16 mai 2005 : présentation aux étudiants du Centre d'application et de recherche en télédétection de l'Université de Sherbrooke au bureau de la Corporation

25-26 juin 2005 Kiosque au Voices for the Lake : 2 journées sur le lac Champlain au centre ECHO de Burlington avec les étudiantes de McGill

4 juillet 2005 : présentation aux jeunes réalisateurs du vidéo sur la baie Missisquoi supervisé par Yves Langlois

9 juillet 2005 : Activités et kiosque à la fête de l'eau

16 septembre 2005 : participation à un débat télévisé à Saint-Jean-sur-Richelieu sur l'autoroute 35

29 septembre 2005 : présentation à l'UPA de Saint-Hyacinthe

12 novembre 2005 : présentation à l'AGA de la Fiducie foncière du Marais Alderbrooke à Sutton

13 mars 2006 : Présentation à Notre-Dame-de-Stanbridge sur l'importance de l'assainissement des eaux dans le bassin versant (soirée sur les eaux usées)

18 mars 2006 : présentation au Colloque du COVABAR sur les relations entre la protection du patrimoine naturel et culturel et la participation communautaire et scientifique

22 avril 2006 : kiosque à Notre-Dame-de-Stanbridge pour le salon vert du jour de la terre

5.4 Participation à des activités du milieu

En fonction de la disponibilité des ressources humaines à la Corporation, un effort est fait pour participer au plus grand nombre d'activités dans le milieu

13 avril : consultation publique de la MRC Brome-Missisquoi sur le plan de développement de la Montérégie-Est

22 juin 2005 : conférence de presse à Venise-en-Québec sur les poissons morts

1 septembre 2005 : présentation du vidéo Baignade interdite à Bedford, par les jeunes réalisateurs de la Maison des jeunes de Bedford

1 novembre 2005 : formation sur les commandites du CLD Brome-Missisquoi

8 avril 2006 : Assemblée de la Coopérative de solidarité du bassin de la rivière aux Brochets et remise du prix du LCBP à Fraisière Rougi et fils pour ses efforts en agro-environnement et en agriculture durable

5.5 Documents d'information

La production de documents d'information est souvent tributaire des moyens financiers de la Corporation. Il faut maintenant miser davantage sur les réseaux internet. Les mémoires et les études sont ainsi distribués via internet ou sur des disques compacts.

28 juin 2005 : rencontre avec Mylène Grenier, Journal l'Avenir des rivières, article sur la CBVBM

4 août 2005 : rencontre de Jean Trudeau pour un site internet sur la baie Missisquoi

22 août 2005 : envoi d'un feuillet d'information aux membres

Octobre 2005 : production d'une pochette de campagne de financement

7 février 2006 : rencontre avec Jean Trudeau au sujet d'un site internet sur le bassin versant de la baie Missisquoi

mars 2006 : vérification des six fiches conseils par un traducteur et impression de 500 copies chacune par le MDDEP

Quatre affiches du Lake Champlain Basin Program ont été traduites et imprimées par le MDDEP en 2006.

Le bilan 2000-2005 a été rédigé, réalisé sous forme d'une brochure de 16 pages par la Corporation et imprimé en 2006 par le MDDEP.



6. Partenariats

Plusieurs lettres d'appui et de partenariats sont effectuées chaque année pour soutenir les organismes du milieu et les recherches scientifiques.

6.1 Rencontres de partenariat

9 juin 2005: préparation des échantillonnages sur la rivière Missisquoi Nord avec la MRC Memphrémagog

23 août 2005 : rencontre de terrain pour finaliser le projet de marais filtrants Walbridge

24 août 2005 : visite du lac Long du sous-bassin de la Missisquoi Nord, milieux humides et problème de sédimentation

6 septembre 2005 : réunion avec COGEBY et COVABAR sur les demandes de financement et les projets conjoints

27 octobre 2005 : réunion avec Julie Robert de l'UPA de Saint-Hyacinthe pour le projet des Solutions à la ferme

9 novembre : rencontre du COGEBY et du COVABAR pour la demande de financement à la CRÉ Montérégie Est

15 novembre 2005 : conférence de presse de l'UPA à Saint-Hyacinthe sur le projet Des solutions à la ferme

2 février 2006 : rencontre avec Jean-Emmanuel Arseneault pour le projet de panneaux sur la carte éco-nautique

22 février 2006 : Rencontre avec la Coalition Eau Secours au bureau de la Corporation avec les partenaires du milieu pour la suite de la Fête de l'Eau

23 février 2006 : Rencontre avec M. Daniel Leblanc, chef de division du MDDEP et Martin Mimeault au bureau de Longueuil sur le suivi du plan d'action du Comité interministériel et l'Entente Québec-Vermont sur la réduction du phosphore

14 avril 2005 : AGA du ROBVQ à Québec et 13 mai 2006. Les rencontres du ROBVQ pour les directeurs et les présidents des organismes de bassin versant sont fort intéressantes et utiles pour suivre la procédure du Plan directeur de l'eau et obtenir des exemples d'actions effectuées par les autres comités de bassin versant. Le ROBVQ élabore actuellement une plate-forme stratégie pour la gestion par bassin versant dans l'ensemble du Québec méridional (réunion du 17 et 18 octobre 2005 et réunion du 12 et 13 mai 2006 à Québec). Ce travail sera complété cet automne.

6.2 Comités

Lake Champlain Basin Program

Le président Pierre Leduc siège aux réunions du LCBP soit au Steering Committee et aux comités exécutifs. La directrice a participé à quelques réunions de l'Education and Outreach Committee (12 décembre 2005, 31 mars 2006) et a participé à des rencontres du Comité sur les indicateurs (17 octobre et 30 novembre 2005). Elle a également fait une présentation au Steering Committee du 14 juin 2005 et également le 25 janvier 2006. Ces rencontres permettent d'obtenir de l'information de premier niveau sur les activités aux États-Unis et le président peut également préciser les actions de la Corporation et les problématiques soulevées par les membres.

Participation du président au Steering Committee : 14 juin 2005, 28 septembre 2005 – absent, 24-25 janvier 2006, 13 mars 2006, 9 mai 2006.

Lake Champlain Research Consortium

Le Lake Champlain Research Consortium a priorisé la baie Missisquoi dans son plan de développement de recherches scientifiques pour les prochaines années. La CBVBM a participé à quelques-unes des rencontres d'établissement des sujets de recherche.

9 avril 2005, réunion au bureau de la Corporation sur les cyanobactéries

4 juin 2005 : réunion sur les substances toxiques au bureau

12 septembre 2005 : présentation des scientifiques et de la directrice générale de la CBVBM à la réunion finale du LCRC sur la baie Missisquoi à Tyler Place (Vermont, Highgate)

Comité d'aide Technique

Le Comité d'aide technique s'est surtout penché sur les solutions de réduction de phosphore dans la baie soit le ramassage des plantes aquatiques échouées et l'utilisation d'un appareillage de brassage à haut débit le Solar Bee.

12 mai 2005 : Rencontre sur le Solar Bee au bureau de la Corporation.

30 juin 2005 : Rencontre sur les solutions de réduction de phosphore et de cyanobactéries à Venise-en-Québec

8 septembre 2005 : rencontre à Venise-en-Québec avec les représentants de Solar Bee.

13 septembre 2005 : communiqué sur le Solar Bee

En conclusion, la solution de ramassage de plantes aquatiques échouées semble réalisable à court terme alors que l'utilisation de Solar Bee n'a pas été retenue par le MDDEP comme étant une solution efficace à la baie Missisquoi.

Conseil régional de l'Environnement de la Montérégie

Les réunions du conseil d'administration du CRE Montérégie sont suivies par Jean-Roberge Boucher et Chantal d'Auteuil. Cette année, le projet de Mise en œuvre du développement durable en Montérégie s'est terminée avec la participation de plusieurs municipalités et la production de documents promotionnels et un concours pour les élèves. Le projet de sensibilisation à l'importance d'éteindre les moteurs aux Centres de la petite enfance s'est également bien déroulé. Les dossiers prioritaires étaient entre autres l'autoroute 30, les milieux humides sur la rive sud de

Montréal, les éoliennes, le pipeline d'Ultramar, le règlement sur les installations septiques des résidences isolées, les consultations publiques sur les projets de porcheries et les méthodes de traitement des lisiers ainsi que le protocole de financement des CRE.

Conférence régionale des élus de la Montérégie est

La directrice générale a assisté à plusieurs Conseils d'administration et a participé à l'élaboration du plan de développement régional. Ces activités exigent beaucoup de temps et la directrice a demandé d'être remplacée par le président du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie qui est davantage au courant des dossiers environnementaux en général. La commission de l'environnement a priorisé la gestion des eaux par bassin versant, qui se retrouvera ainsi en bonne place dans le plan quinquennal de développement de la Montérégie Est. Cette priorisation devrait nous permettre de faire des demandes de financements à ce niveau, en partenariat avec les deux autres comités de bassin versant, le COGEBY et le COVABAR.

Comité de rétablissement de la tortue-molle à épines

La CBVBM siège maintenant sur ce comité et a assisté à deux rencontres, le 16 novembre 2005 et le 17 mars 2006. Le plan d'action quinquennal a été révisé et des actions de partenariat ont été déterminées avec Conservation de la Nature Canada (et CBM), le Zoo de Granby et la CBVBM. Des explications sur les méthodes d'échantillonnage et de suivi télémétrique des tortues-molles ont été apportées ainsi que les relations avec le comité américain et le pont Alburg-Swanton.

7. Activités administratives

Les réunions du Conseil exécutif et du Conseil d'administration se font à tous les mois, en alternance, généralement le 4^e jeudi du mois.

28 avril 2005:	Conseil exécutif
26 mai 2005 :	Conseil d'administration avec la directrice du MDDEP, Madame Loraine Goyette
16 juin 2005 :	AGA de la Corporation
25 août 2005:	Conseil exécutif
22 septembre :	Conseil d'administration
3 novembre :	Conseil exécutif
24 novembre 2005 :	Conseil d'administration et réunion sur le plan d'Action
12 décembre 2005 :	Souper de Noël du Conseil d'administration à Dunham
26 janvier 2006 :	Conseil d'administration et plan d'action
23 février 2006 :	Conseil d'administration et plan d'action
30 mars 2006 :	Conseil exécutif
27 avril 2006 :	Conseil d'administration
1 ^{er} juin 2006 :	Conseil exécutif
13 juin 2006 :	Assemblée générale annuelle

Une campagne de financement a été mise sur pied et commence à donner des résultats. Elle se poursuivra jusqu'à la fin de 2006. Nous remercions l'entreprise Graymont ainsi que les députés Pierre Paradis et Jean Rioux pour leur contribution financière aux activités générales de la Corporation. Plusieurs commanditaires participent également de façon spécifique aux différents projets de la Corporation.



8. Plan de travail annuel de la Corporation

Plan directeur de l'eau

La priorité pour l'année 2006-2007 sera de finaliser le portrait du bassin versant avec les nouvelles données obtenues ainsi que de rédiger le Plan directeur de l'eau.

Le diagnostic doit être complété de façon à préciser les scénarios de réduction du phosphore dans le bassin versant et d'établir les balises pour les développements futurs.

Le Plan directeur pourra ainsi être présenté au printemps 2007 à la population pour discussion et au gouvernement pour approbation.

La recherche de financement sera également une priorité afin de pouvoir assurer la production du Plan directeur de l'eau ainsi que le bon déroulement de nos activités.

Projets de la Corporation

Le programme des Mousquetaires de l'eau claire est prioritaire et une recherche de financement est nécessaire pour compléter les animations dans les écoles et la production du grade de l'écosystème aquatique.

Le projet de stabilisation de la berge du parc de Frelighsburg se terminera à l'automne ainsi que le projet de corridor vert du ruisseau Morpions.

Une recherche de financement sera nécessaire pour la mise en place d'un projet de ramassage et compostage de plantes aquatiques échouées à la baie Missisquoi et un projet pilote de faucardage et compostage des herbiers aquatiques.

Communication

Il est prévu de faire traduire le bilan 2000-2005 et de le produire afin de bien informer les citoyens anglophones du bassin versant et d'échanger avec nos partenaires américains.

Des présentations aux conseils municipaux sont prévues pour l'automne 2006 afin d'expliquer la démarche du Plan directeur de l'eau, d'échanger sur le plan d'action 2006-2009 et de proposer une stratégie d'action pour chaque municipalité et de fournir l'information et l'assistance requise.

Le site internet est une nécessité et pourra être réalisé avec la production du portrait du bassin versant et mis à jour par la suite. Le partage de l'information est devenu un point crucial pour la Corporation et les acteurs de l'eau du bassin versant.

Un effort devra être fait pour diffuser l'information par tous les médias et moyens électroniques. Au besoin, des soirées d'information seront organisées sur demande des membres.

Partenariats et comités

Le comité d'aide technique sera reformé afin d'aider la Corporation à effectuer le diagnostic du bassin versant et de valider les actions prévues ainsi que les critères de suivi.

Les partenariats avec les organismes du milieu et les centres de recherches et les universités demeurent tout aussi importants, au fur et à mesure que s'élaborent les stratégies de mises en œuvre du Plan directeur de l'eau.

Les relations avec le Lake Champlain Basin Program se poursuivront avec autant d'intérêts afin de pouvoir partager l'information et d'élaborer des stratégies d'action communes. Des études spécifiques sont prévues pour la baie Missisquoi entre autres sur les cyanobactéries et sur le relargage du phosphore des sédiments.

Administration

Les conseils d'administration et les conseils exécutifs se tiendront à tous les mois, en alternance. Des réunions de travail permettront d'adopter le portrait du bassin versant, le diagnostic et la quantification du plan d'action.

ANNEXE 1

PLAN D'ACTION 2006-2009 RÉSUMÉ

LA VISION DU BASSIN VERSANT

Retrouver le plus rapidement possible une qualité de l'eau satisfaisante et protéger la ressource « eau » pour les générations futures afin de sécuriser les usages d'eau potable et les activités aquatiques, de protéger la santé publique et la santé des écosystèmes aquatiques, d'assurer une bonne qualité de vie aux citoyens (résidents, commerçants, agriculteurs, villégiateurs) et aux touristes.

LES GRANDS ENJEUX DU BASSIN VERSANT

ENJEU 1 : *l'amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des contaminants à la source et en priorité, le phosphore.*

ENJEU 2 : *la protection des écosystèmes aquatiques et de la santé publique pour l'eau potable, les activités aquatiques et les différents usages de l'eau des entreprises commerciales et agricoles.*

ENJEU 3 : *la mise en valeur du potentiel récréo-touristique et éducatif relié à l'eau et aux différents types de milieux aquatiques dans le bassin versant.*

ENJEU 1

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU PAR LA RÉDUCTION DES CONTAMINANTS À LA SOURCE ET EN PRIORITÉ, LE PHOSPHORE.

Orientation # 1 : Réduction du phosphore à la source

Établir de façon claire la problématique du phosphore afin d'obtenir l'adhésion des acteurs de l'eau concernés sur l'importance relative des sources de phosphore et effectuer des actions pour réduire le phosphore directement à la source.

Actions priorisées :

1. Finaliser le traitement des eaux usées municipales partout dans le bassin versant effectuer la mise aux normes des installations septiques et proposer des solutions de traitement communautaire pour les résidences isolées
2. Collaborer à la mise en place d'un projet de lisière riveraine herbacée en milieu agricole dans le bassin versant de la baie Missisquoi
3. Aider les agriculteurs à augmenter la superficie en conservation des sols
4. Stabiliser et végétaliser les berges des principaux cours d'eau, du lac Selby et de la baie Missisquoi
5. Favoriser le maintien de la culture de prairies en plaine inondable
6. Retirer les plantes aquatiques échouées, effectuer du faucardage et le compostage des plantes aquatiques afin de retirer du phosphore de la baie Missisquoi et du lac Selby

Orientation # 2 : Sensibilité du bassin versant au phosphore

Déterminer le niveau de sensibilité des eaux et des sols du bassin versant et de la baie Missisquoi en tant que réceptacle afin d'en tenir compte dans l'évaluation des projets et des actions futures.

Actions priorisées :

1. Finaliser les scénarios de modélisation du programme SWAT de l'IRDA et cartographier les zones sensibles dans le bassin versant de la rivière aux Brochets
2. Collaborer à la mise en place de regroupements par sous-bassin versant incluant les agriculteurs et les autres riverains et fournir les informations requises

Orientation # 3: Engagements politiques à réduire le phosphore

Susciter un engagement politique des administrations publiques locales et régionales ainsi que des organismes agricoles afin qu'ils considèrent la problématique du phosphore de façon prioritaire dans leur planification annuelle.

Actions priorisées :

1. Effectuer le suivi de l'Entente Québec-Vermont pour l'atteinte des objectifs (2009 et 2016) et informer la population sur les progrès réalisés
2. Effectuer des présentations publiques aux conseils municipaux afin de déterminer avec eux les objectifs à atteindre pour la réduction du phosphore dans leur municipalité et fournir de l'information pour leurs citoyens
3. Participer à des rencontres avec des groupes d'agriculteurs pour discuter de la problématique du phosphore et leur proposer des solutions
4. Rencontrer les représentants gouvernementaux pour discuter des mesures à prendre pour réduire le phosphore dans le bassin versant de la baie Missisquoi

Orientation # 4 : Sources de contamination des eaux

Identifier les sources potentielles de contamination des eaux autres que le phosphore dans le bassin versant afin de pouvoir obtenir un portrait d'ensemble le plus précis possible et d'évaluer les projets et développements futurs des usages de l'eau et du territoire.

Actions priorisées :

1. Obtenir l'information sur les différents contaminants et en particulier sur les nitrates et les pesticides afin de localiser les zones de contamination potentielle des eaux de surface et des eaux souterraines
2. Identifier les contaminants contenus dans les eaux pluviales et les eaux de ruissellement et proposer des méthodes de réduction aux citoyens et aux municipalités
3. Identifier les sources potentielles de contamination des cours d'eau par des coliformes fécaux et effectuer un suivi afin de recouvrer les usages de contact direct
4. Identifier les sources de contamination potentielle par les industries et les commerces

ENJEU 2

LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE POUR L'EAU POTABLE, LES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET LES DIFFÉRENTS USAGES DE L'EAU DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET AGRICOLES.

Orientations # 5 : Problématique des cyanobactéries et de la santé

Améliorer les connaissances sur les cyanobactéries afin de réduire les incertitudes concernant les problèmes de santé, de bien informer les usagers de la baie Missisquoi sur les cyanotoxines et de réduire les impacts des cyanobactéries sur la population et l'économie locale.

Actions priorisées :

1. Évaluer et tester des méthodes de réduction des cyanobactéries directement dans la baie Missisquoi, en ciblant des secteurs problématiques et des méthodes potentielles
2. Suivre l'évolution des méthodes d'échantillonnage afin d'utiliser les méthodes les plus rapides et les plus fiables pour évaluer la toxicité de l'eau impliquant l'interdiction de baignade et l'avis de santé publique
3. Obtenir annuellement un rapport officiel sur les cyanobactéries et améliorer l'information donnée aux citoyens et aux visiteurs sur les cyanobactéries, l'interdiction de baignade et tout autre sujet sur la qualité de l'eau et la santé, en comparaison avec la situation connue ailleurs au Québec
4. Participer aux projets d'études du Lake Champlain Research Consortium sur les cyanobactéries à la baie Missisquoi en partenariat avec les chercheurs du Québec

Orientation # 6 : Analyse de la circulation des eaux et des contaminants

Effectuer des études hydrauliques approfondies à la baie Missisquoi et hydrologiques dans le bassin versant afin d'évaluer les méthodes retenues pour réduire le phosphore et contrôler les cyanobactéries ainsi que pour protéger les eaux souterraines.

Actions priorisées :

1. Mettre en place un réseau de suivi hydraulique dans la baie Missisquoi effectué par un regroupement de chercheurs au Québec et au Vermont
2. Effectuer un suivi hydrologique dans le bassin versant ainsi que l'évaluation des charges de phosphore dans les ruisseaux, les rivières et au lac Selby
3. Mettre en place un réseau de suivi du phosphore et du déplacement des cyanobactéries dans la baie Missisquoi

Orientation # 7 : Sensibilisation de la population en général

Aider le grand public à obtenir de l'information juste concernant les questions liées à la gestion de l'eau et à la santé afin de susciter leur intérêt et leur sentiment d'appartenance au bassin versant.

Actions priorisées :

1. Publier dans les médias locaux l'information la plus juste possible sur différents sujets précis par rapport à la qualité de l'eau et aux actions à entreprendre pour la protéger
2. Encourager les riverains des secteurs les plus sensibles à effectuer des actions pour réduire les contaminants à la source et protéger la qualité de l'eau en obtenant un engagement volontaire
3. Participer aux activités publiques dans le bassin versant afin de donner de l'information aux citoyens sur les impacts des comportements à risque pour les milieux aquatiques

Orientation # 8 : Formation des acteurs de l'eau

Fournir aux acteurs de l'eau des connaissances pratiques sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des eaux et protéger les milieux aquatiques.

Action priorisée :

1. Offrir de l'information pertinente aux différents acteurs de l'eau sur les méthodes de protection des milieux aquatiques, les programmes de formation du gouvernement, les programmes de subvention

ENJEU 3

LA MISE EN VALEUR DU POTENTIEL RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET ÉDUCATIF RELIÉ À L'EAU ET AUX DIFFÉRENTS TYPES DE MILIEUX AQUATIQUES DANS LE BASSIN VERSANT

Orientation # 9 : Stratégie de mise en valeur

Développer une stratégie de mise en valeur des potentiels récréo-touristiques reliés aux usages de l'eau et des milieux naturels dans l'ensemble du bassin versant de façon intégrée.

Actions priorisées :

1. S'assurer que la mise en valeur et la protection des milieux aquatiques soit intégrée dans un plan d'ensemble de développement récréo-touristique
2. Effectuer des présentations sur l'importance de mettre en valeur les milieux aquatiques et les milieux humides afin d'en assurer leur protection

Orientation # 10 : Conservation des milieux naturels

Assurer la conservation et la mise en valeur des milieux naturels incluant les boisés, les milieux humides, les bandes riveraines, etc. de façon à protéger la qualité des eaux de surface et souterraine et d'améliorer la biodiversité.

Actions priorisées :

1. Rassembler l'information sur les milieux naturels dans le bassin versant, identifier les secteurs à documenter et définir les mesures de protections adéquates
2. Informer la population sur les programmes gouvernementaux existants pour la protection des milieux naturels et proposer certaines mesures de protection localement

Orientation # 11 : Patrimoine socioculturel

Développer un plan de mise en valeur du patrimoine culturel, des paysages et des lieux historiques reliés aux usages de l'eau afin d'en reconnaître la beauté et l'importance pour le développement régional.

Actions priorisées :

1. Proposer que les milieux aquatiques soient inclus dans les chartes de protection du paysage et proposer aux municipalités de protéger leurs paysages, mettant en valeur les milieux aquatiques
2. Proposer des circuits de balades dans le bassin versant permettant de découvrir les différents milieux aquatiques et obtenir de l'information sur ces écosystèmes et leurs usages

Orientation # 12 : Programmes de découverte des milieux aquatiques

Offrir des programmes de découverte des milieux aquatiques et de leur protection en particulier pour les élèves de niveau primaire.

Actions priorisées :

1. Élaborer un programme éducatif dans les écoles primaires du bassin versant
2. Encourager l'aménagement d'accès public aux cours d'eau avec interprétation de la nature
3. Produire des documents vulgarisés sur les conséquences sociales et économiques de la dégradation de la qualité des eaux et sur les mesures de protection

ANNEXE 2 : RECOMMANDATIONS DU MÉMOIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Ø Le Plan de développement durable doit s'appuyer sur un véritable travail d'équipe afin d'assurer l'élaboration d'une stratégie qui fait consensus et de s'assurer de son application au niveau des instances régionales et des communautés locales.

Au niveau gouvernemental

- Ø Afin d'assurer un maximum de cohérence, confier la surveillance du Plan de développement durable à une instance supérieure aux ministères et la coordination du Plan au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
- Ø Adopter une loi cadre pour établir les orientations du développement durable et vérifier l'atteinte des objectifs par les ministères concernés, qui auront ensuite la responsabilité d'établir les mécanismes pour appliquer le Plan d'actions au niveau des organismes de l'Administration.
- Ø Inclure dans la Stratégie de développement durable, l'harmonisation des lois et des règlements actuels et leur application intégrale, incluant les articles plus contraignants.

Au niveau régional

- Ø Établir des outils d'aide à la décision très rapidement pour les instances décisionnelles régionales.
- Ø Appliquer également le Plan de développement durable aux entreprises privées par des mesures incitatives et en particulier aux PPP qui pourraient être instaurées par le gouvernement, par des mesures obligatoires.
- Ø Lors des consultations publiques sur le développement durable et sur l'analyse de projets, assurer une grande transparence et le respect des intervenants de façon à effectuer un exercice crédible et valorisant.

Au niveau individuel

- Ø Établir des mécanismes de participation des communautés locales autre que les consultations publiques afin d'obtenir une réelle implication des citoyens.
- Ø Établir des indicateurs du développement durable facile à utiliser pour les citoyens et permettant de mesurer les progrès rapidement.

Financement du développement durable

- Ø Le financement du développement durable devrait être assuré par des mesures incitatives du gouvernement, par exemple, l'éco-conditionnalité positive.
- Ø Établir des fonds dédiés afin d'assurer une bonne transparence et encourager les efforts de tous et en particulier, un Fonds de l'eau pour assurer sa protection pour les générations futures grâce à la gestion intégrée par bassin versant.
- Ø Les surplus du Fonds vert ne devraient pas retourner au Fonds consolidé, ce qui compensera pour la diminution progressive des redevances et des amendes avec les années.

ANNEXE 3 : RECOMMANDATIONS DU MÉMOIRE SUR L'AUTOROUTE 35

Parachèvement de l'autoroute 35

Terminer le plus rapidement possible les travaux de l'autoroute 35 (si possible en 2009 pour le 400^e de Samuel de Champlain) et profiter de ce projet d'envergure pour régler les problèmes locaux de camionnage sur les routes de Saint-Armand et Venise-en-Québec, et pour terminer la réfection de la route 133 pour 2009, incluant les voies cyclables.

Tracé actuel et étude d'impact

Considérer la baie Missisquoi et la rivière aux Brochets comme une zone sensible, en restauration suite aux efforts des intervenants du milieu, afin de mieux adapter les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de ne pas nuire à l'acceptation sociale du parachèvement de l'autoroute 35.

Impact général de l'autoroute

En plus des mesures d'atténuation déjà prévues dans l'étude d'impact, ajouter des mesures de compensation par du financement de projets locaux permettant aux communautés d'améliorer la qualité de l'environnement local afin d'assurer une meilleure acceptation sociale du projet d'autoroute.

Emprise de l'autoroute

Largeur de l'emprise

Utiliser la même configuration d'autoroute que celle qui sera située sur l'actuelle route 133, avec une emprise de 60 m plutôt que de 90 m, partout où il serait préférable de réduire la largeur de l'emprise afin de protéger le plus possible de terres agricoles, de boisés et de milieux humides.

Utilisation de l'emprise

Favoriser la végétalisation naturelle des extrémités de l'emprise par la gestion écologique des abords d'autoroutes sur toute la longueur de l'autoroute et effectuer des plantations pour brise-vent, rempart contre les embruns salins, zone tampon de protection de milieux naturels et barrière pour la protection de la faune, en particulier le cerf de Virginie.

Entretien hivernal

Réduire au maximum l'épandage du sel dans la section d'autoroute traversant la rivière aux Brochets, longeant la forêt marécageuse et le marais de l'Étang Streit et gérer le déblaiement de la neige et le ruissellement des eaux de façon à capter le sel, sans créer de mares d'eaux salées en bordure de l'autoroute qui pourraient attirer la faune.

Drainage et traverse de cours d'eau

Fossés de drainage

Utiliser partout où c'est possible des bassins de sédimentation pour capter les particules en suspension et le sel et effectuer le nettoyage périodiquement par la méthode du tiers inférieur et utiliser si possible des fossés filtrants avec plantes de milieux humides résistant au sel.

Ponceaux

Utiliser des ponceaux qui favorisent le libre passage des petits poissons ainsi que des amphibiens et reptiles, couplé à des clôtures dirigeant les animaux vers ces ponceaux pour éviter leur traversée sur l'autoroute ou la piste des tortues en bordure.

Traverse de cours d'eau

Bien intégrer les traverses de cours d'eau de façon à restaurer les berges par de la végétalisation avec des espèces indigènes et proposer des mesures de compensation pour l'aménagement d'habitats fauniques par des organismes locaux ainsi que le contrôle de l'érosion des berges pour améliorer les habitats riverains et aquatiques.

Échangeurs et circulation locale

Camionnage

Profiter du parachèvement de l'autoroute 35 pour régler les problèmes locaux de camionnage afin de faciliter la circulation locale et de protéger les résidents et les visiteurs, en particulier les enfants qui circulent dans ces secteurs problématiques soit les courbes du chemin de Saint-Armand et la route 202 à Venise-en-Québec.

Échangeurs à Saint-Armand

Prévoir une voie piétonnière et une voie cyclable sur chacun des échangeurs afin de connecter les voies cyclables avec celle qui serait réalisée le long de la route 133 et le long de la voie de service jusqu'à la frontière américaine.

Voies de service

Offrir des mesures de compensation pour les inconvénients inhérents à la construction des voies de services que ce soit par du financement pour l'entretien ou la mise en valeur du refuge d'oiseaux migrateurs ou pour la construction d'une piste cyclable pour les résidents de la falaise ou tout autre projet environnemental intéressant le milieu.

Halte routière et poste de contrôle

Profiter de l'aménagement de cette halte pour mettre en valeur le marais adjacent et faire de l'éducation sur la protection des milieux humides et des espèces que l'on y retrouve.

Proposition d'un nouveau tracé

Ancien tracé

Céder l'ancien tracé de l'autoroute à un organisme de conservation afin d'assurer la pérennité de la zone tampon entre l'autoroute et la forêt marécageuse, incluant la frayère aux brochets.

Tracé alternatif

Permettre la réalisation du tracé alternatif afin d'obtenir l'acceptation sociale du projet ainsi que l'assurance de l'application des mesures d'atténuation des impacts sur la plaine inondable et proposer des mesures de compensation aux organismes locaux pour la perte d'habitats fauniques, le dérangement de la faune et les risques de perte d'espèces végétales rares.

ANNEXE 4

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil exécutif

Président, Pierre Leduc : Conservation Baie Missisquoi
collège communautaire (organisme)

Vice-président, Daniel Racine : Syndicat UPA des Frontières
collège économique (agricole)

Secrétaire, Albert Santerre : Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge
collège municipal, MRC Brome-Missisquoi

Trésorier, Jean-Roberge Boucher : collège communautaire (citoyen)

Robert Lapalme : collège communautaire (citoyen)

France Tougas : Corporation de développement de Bedford et Région
collège économique (organisme)

Administrateurs

Claude Laplume : Municipalité Canton de Potton
collège municipal, MRC Memphrémagog

Réal Pelletier : Municipalité de Saint-Armand
collège municipal, MRC Brome-Missisquoi

Jacques Landry : Municipalité de Venise-en-Québec
collège municipal, MRC Haut-Richelieu

Stéphanie Levasseur : Syndicat UPA des Frontières
collège économique (agricole)

Thérèse Monty : Syndicat UPA des Rivières
collège économique (agricole)

Pauline Roy : Association pour la protection de l'environnement du lac Selby
collège communautaire (organisme)

René Walaszczyk : Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe
collège économique (agricole)

Deux postes vacants : collège communautaire (organisme)

Représentants gouvernementaux, sans droit de vote

Martin Mimeault, MDDEP	Richard Lauzier, MAPAQ
Pierre Bilodeau, FAPAQ	Un poste vacant, MAMM